

Devrais-je dénoncer ces fraudeurs à la police, ou non ?

Question :

J'ai été victime d'une tentative de fraude par une entreprise de taille moyenne. J'ai résisté à la réclamation civile, au point qu'ils l'ont finalement abandonnée, mais mes frais juridiques et le niveau de stress ont été élevés. J'ai des preuves tangibles en ma possession et à la lumière de ce qu'enseigne le *cours*, je me demande maintenant si je dois les signaler à la police ? J'ai bien de la difficulté en regard de cette question, autant que j'en avais au sujet de la réclamation fallacieuse revendiquée par cette compagnie. Même si cette attaque est illusoire, ne devrais-je pas empêcher sa répétition pour protéger de futures « victimes » qui souffrent également dans un monde d'illusions ?

Réponse :

Le pardon qu'enseigne *Un Cours en Miracles* vise à changer l'esprit, non la manière de se comporter. Il est donc possible d'appliquer ses enseignements, tout en dénonçant un crime à la police, en déposant des poursuites judiciaires ou en faisant tout ce qui est normal dans notre vie dans le monde. Il est important d'être conscient des décisions fondées sur des différences qui se posent dans n'importe quelle situation. Pour y arriver, les instructions de la leçon 21 du livre d'exercices sont censées être généralisées et s'appliquer à toute circonstance dans laquelle nous nous trouvons : «... *Cherche avec soin dans ton esprit les situations passées, présentes ou anticipées qui suscitent la colère en toi. La colère peut prendre la forme de n'importe quelle réaction, allant d'une légère irritation jusqu'à la rage. Le degré de l'émotion que tu éprouves n'a pas d'importance. Tu deviendras de plus en plus conscient qu'une pointe minime d'irritation n'est rien d'autre qu'un voile tiré sur une intense fureur.* » (Leçon PI.21.2 :2,3,4,5)

Lorsque ce simple exercice est pratiqué avec diligence, les jugements, pensées et émotions cachées remontent à la conscience, révélant le choix inconscient fait dans l'esprit, de croire que la séparation est réelle. Porter ce choix à la conscience est la première étape du processus pour défaire la pensée de séparation, ce qui est le but du *cours*. L'étape suivante n'est pas de changer son comportement, ni de tenter de changer les jugements, mais plutôt d'assumer la responsabilité de ce choix et reconnaître qu'il est possible de faire un autre choix. Tant que nous pensons être dans le monde, nous devons généralement « donner à César ce qui appartient à César. »

Cela signifie qu'il faut obéir aux règles du monde *dans la forme* (intenter des poursuites judiciaires, faire des rapports à la police, etc.) En même temps, nous pratiquons le *cours* en portant attention aux pensées et aux jugements qui interviennent en toute circonstance. Pour nous, ces pensées et jugements reflètent le choix de séparation dans l'esprit (contenu) qui fut nié et oublié. Il est important de se rappeler cette distinction entre la *forme* et le *contenu* toutes les fois qu'on doit prendre une décision sur le comportement à adopter. Une situation comme la vôtre regorge d'occasions de voir en opération les thèmes favoris de l'ego : le drame victime/agresseur n'étant pas la moindre et pour le répéter, le plus important reste toujours de porter attention à nos pensées. Celles-ci reposent sur la perception des différences qui découlent d'une pensée de séparation retenue dans l'esprit, et ainsi tout ce qui se passe devient une occasion de prendre conscience du choix de séparation qui a été caché, nié, protégé et oublié. C'est seulement lorsque ce choix est ramené à la conscience qu'on peut commencer le processus de le défaire par le pardon. Pour l'ego, les différences qu'il perçoit dans toutes nos expériences sont importantes et délibérées, elles soutiennent son système de croyance et sont la preuve qu'il a raison. Ces différences rendent la vie compliquée et nous gardent minutieusement ancrés dans le drame. Or c'est seulement la croyance que l'illusion est réelle qui semble faire que certaines situations paraissent plus graves que d'autres, ou qu'une forme de comportement est plus spirituelle qu'une autre. Dans le *cours*, Jésus nous dit ceci : « *Aucune illusion n'a la moindre vérité en elle. Or il semble que certaines soient plus vraies que d'autres, quoique cela n'ait manifestement aucun sens. Tout ce qu'une hiérarchie d'illusions peut montrer, c'est une préférence et non la réalité.* » (T.26.VII.6 :3,4,5) Il est clair que cela nous soulage d'avoir à prendre la « bonne décision » au niveau de la forme. Quelle que soit la ligne de conduite que nous allons adopter, la seule question qui mérite d'être considérée est celle-ci : vais-je choisir l'ego ou le Saint-Esprit comme guide et enseignant. Choisir l'ego garde l'attention fixée sur le drame de la situation telle qu'elle paraît dans la forme, tandis que le Saint-Esprit fait ressortir le contenu dans l'esprit. Le seul critère faisant que le comportement spécifique est « juste » ou « erroné », utile ou inutile, est l'enseignant qui a été choisi comme guide. À cet égard Jésus demande : « *Voudrais-tu être l'otage de l'ego ou l'hôte de Dieu ? Laisse le Saint-Esprit te poser cette question chaque fois que tu prends une décision. Car chaque décision que tu prends y répond, et conséquemment invite la tristesse ou la joie.* » (T.15.III.5 :1,2,3)

Source : www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm

Question 790